

Arménie-Turquie : en finir avec le dernier mur de la honte

Quinze ans après l'indépendance, les deux pays n'entretiennent toujours pas de relations diplomatiques et leur frontière commune est fermée. Jusqu'à quand ?

par Alexandre SAFARIAN*

Fin 1991, immédiatement après la chute de l'Union Soviétique, la Turquie est l'un des premiers états à reconnaître l'indépendance de l'Arménie. Pourtant quinze ans plus tard, les deux pays n'entretiennent toujours aucune relation diplomatique.

C'est qu'Ankara soutient Bakou dans le conflit du Karabagh et elle impose trois conditions à la normalisation de ses relations avec Erevan : le retrait des troupes arméniennes des « territoires occupés » du Karabagh, l'arrêt par la diaspora arménienne de ses campagnes en faveur de la reconnaissance internationale du génocide arménien et la réaffirmation par le parlement arménien du Traité de Kars de 1921 qui définit le tracé de la frontière entre les deux pays. De son côté, l'Arménie ne met aucune exigence à l'établissement de relations diplomatiques avec la Turquie.

Depuis le mois d'avril 1993, suite à la prise par les troupes arméniennes de la région de Kelbadjar accolée au Karabagh, la frontière terrestre turco-arménienne est fermée. Ni la grande route traversant le village arménien de Margara, ni la ligne de chemin de fer Kars-Gumri ne sont utilisables. Le couloir aérien H-55 entre les deux pays a lui aussi été interdit cette année-là aux avions arméniens. Cependant, depuis 1999, une ligne régulière relie quatre fois par semaine Istanbul et Erevan. Par ailleurs, Tansu Ciller, alors Premier Ministre, a déclaré en 1999 que 40 000 citoyens arméniens vivent et travaillent en Turquie. Un chiffre que l'actuel ministre des Affaires Etrangères turc, Abdullah Gül, a porté en octobre 2006 à 70 000, mais qui n'a pas été confirmé par les instances officielles arméniennes, lesquelles le considèrent « invérifiable ».

DES RELATIONS GELÉES

A partir de 1992, le gouvernement turc interdit l'importation des marchandises arméniennes. Aussi, les statistiques officielles arméniennes ne mentionnent-elles pas aujourd'hui le volume exact des échanges commerciaux avec la Turquie. Cependant, répondant aux protestations d'hommes politiques azerbaïdjanais, quant à l'existence de relations commerciales entre l'Iran et l'Arménie, l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran a récemment répondu que selon les experts de son pays, le commerce entre l'Arménie et la Turquie pouvait être estimé à plus de 100 millions de dollars. Il ajoutait surtout qu'en 2004, les importations de l'Arménie en marchandises turques s'élevaient à 100 millions de dollars contre quelques milliers

de dollars à peine pour les exportations de ce pays en direction de la Turquie. Ce commerce qui existe bel est bien est essentiellement réalisé via la Géorgie. Sur les autoroutes arméniennes, on peut d'ailleurs remarquer de

le gouvernement arménien a placé en 1998, la question de sa reconnaissance par la communauté internationale au rang de ses priorités politiques. Au cours des sept dernières années, plusieurs pays d'Europe et d'Amérique Latine l'ont ainsi reconnu. Et, malgré l'échec d'une tentative en 1999, les efforts se poursuivent pour qu'un texte semblable soit adopté par le Congrès des Etats-Unis. En réponse à ces tentatives, le gouvernement turc aurait affecté, en 2005, 20 millions de dollars provenant de son budget à la propagande négationniste. Mais la rigidité de sa position tranche avec celle d'une partie de l'opinion publique turque qui semble de plus en plus sensibilisée au problème. D'autre part, dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, Bruxelles exige d'Ankara la suppression du fameux article 301 du nouveau code pénal turc : celui-ci sanctionne sévèrement l'expression publique du Génocide arménien. En Octobre 2006, le célèbre journaliste et écrivain Orhan Pamuk, qui avait été condamné puis relaxé sur la foi de cet article, s'est vu attribuer le Prix Nobel de littérature. Sans doute afin de calmer l'opinion publique européenne, le Premier Ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a adressé en 2005 une lettre au Président de la République d'Arménie afin de lui proposer la création d'une « com-

ETUDES DE TURCOLOGIE À EREVAN

En Arménie, la langue et la littérature turques sont étudiées dans certaines universités et écoles d'Erevan, de Gumri et d'Etchmiadzine. Un département de « turcologie » existe même à l'Institut des Etudes Orientales de l'Académie Nationale des Sciences. Le journal « Azg » édité à Erevan publie également une version turque de son journal sur son site Internet.

mission mixte d'historiens arméniens et turcs chargée d'étudier et d'éclaircir les événements survenus au cours de la Première Guerre Mondiale ». Robert Kotcharian a répondu à ce courrier en suggérant de placer le dialogue arméno-turc « à un plus haut niveau » en mettant en place une « commission gouvernementale mixte aux deux pays » qui pourrait discuter de « toutes les questions relatives aux relations arméno-turques dont celle du génocide ». Une proposition réitérée par le chef de l'Etat arménien, le 30 septembre 2006 à Erevan, mais qui semble pour l'instant être restée lettre morte. Depuis deux ans toutefois, la presse tur-

LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE DE TURQUIE

40 à 70 000 arméniens, résidant principalement à Istanbul, sont actuellement des citoyens turcs. Par le traité de Lausanne de 1923, les Arméniens de Turquie jouissent, en effet, de droits spécifiques en tant que minorité religieuse. Aujourd'hui, la communauté arménienne d'Istanbul compte 34 églises, de nombreuses écoles, trois journaux, des associations culturelles, sportives, professionnelles, humanitaires et de jeunesse. C'est le patriarche et archevêque Mesrop Moutafian qui est à la tête de l'Eglise Arménienne de Turquie, patriarcat arménien depuis 1461. A ce titre, il est le chef de la communauté arménienne. Aujourd'hui, les Arméniens de Turquie luttent pour la reconnaissance des droits qui leur ont été attribués par le Traité de Lausanne et, notamment pour la restitution des biens de la communauté perdus au cours de ces dernières décennies, en raison d'une législation sur les « fondations religieuses » trop contraignante.

que [NDLR : et surtout France-Arménie], fait état de rencontres discrètes, à Vienne ou ailleurs, entre des diplomates turcs et arméniens. Mais, le ministère des affaires étrangères d'Arménie refuse désormais de commenter ces informations.

SECOND ADVERSAIRE APRÈS LA GRÈCE

Bien que la Turquie et l'Arménie n'entretiennent pas de relations diplomatiques, les deux pays ont quelques contacts par l'intermédiaire des organisations internationales ou régionales auxquelles ils appartiennent. C'est notamment le cas du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en



© D.R.

Europe (OSCE) ou de la Zone de Coopération Economique des pays riverains de la mer noire. Des délégations d'hommes d'affaires, de diplomates, d'inspecteurs militaires, [NDLR : venant en Arménie dans le cadre de traités comme le Traité des Forces Conventionnelles en Europe (FCE)], d'artistes et de journalistes comprenant des citoyens turcs viennent régulièrement effectuer des visites en Arménie. De leur côté, les autorités turques interdisent toujours aux Arméniens, même à ceux ayant une nationalité autre qu'arménienne, d'accéder au Mont Ararat et d'en faire l'ascension sans permission spéciale.

Sur le plan militaire, dans les évaluations stratégiques de l'état-major général de l'armée turque, l'Arménie est considérée comme le second adversaire de la Turquie après la Grèce. Aussi la frontière entre les deux pays – dont le tracé passe à proximité du site d'Ani et qui a été délimité par les Traités de Moscou et de Kars en 1921, signés par les Bolcheviks et les Turcs (l'Union soviétique et la Turquie n'existaient pas alors) – est-elle particulièrement surveillée. Côté armé-

nien, depuis la signature au milieu des années quatre-vingt-dix d'un accord militaire arméno-russe, la ligne de démarcation entre les deux états est surveillée par les 1 500 hommes du corps des « gardes-frontières du FSB de la Russie ».

Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont exhorté à plusieurs reprises la Turquie à établir des relations diplomatiques avec l'Arménie et à rouvrir sa frontière terrestre avec ce pays. Quelques personnalités turques locales des régions orientales (notamment le maire de Kars Naif Alibeyoglu) ont, elles aussi, exprimé ce souhait. Mais le Conseil de Sécurité Nationale turque refuse pour l'instant de répondre à ces appels.

Par ailleurs, les officiels arméniens se sont déclarés favorables à la réouverture de la voie ferrée Gumri (Arménie)-Kars (Turquie). Ils ont, en revanche, exprimé leur désapprobation au projet de construction d'une nouvelle ligne ferroviaire qui reliait sur 95 kilomètres la ville de Kars (Turquie) à celle d'Akhalkalaki (Géorgie)

et de là au réseau géorgien. Ce chemin de fer permettrait en effet à la Turquie d'établir une voie de communication ferroviaire avec l'Azerbaïdjan via la Géorgie en contournant l'Arménie aboutissant ainsi à l'isolement du pays. Malgré une résolution de la Chambre des Représentants des Etats-Unis interdisant tout investissement américain et un désaveu de l'Union Européenne, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie espèrent toujours trouver les 600 millions de dollars qui seraient nécessaires au financement du projet qui comprend également une réfection du réseau géorgien.

Traduction : Anna SARGSIAN et Liana SARGSIAN

Alexandre SAFARIAN*

► Responsable de la chaire de « Turcologie » à l'Université d'Etat d'Erevan, membre de l'Académie internationale « l'Elite des peuples du monde ».



GÉORGIE
Le Djavakhtk sur la voie séparatiste ?

ՀԱՅ ԿԱՆ
ԱՃԱ Վեարժմանը Պիտի Կասարե Է.Յ. Բաղանդյորենյան

ARTS
Les peintres célèbres 1600^{ème} anniversaire de l'Alphabet

FA n° 263 (novembre 2005).

Entre 2005 et 2006, France-Arménie publie une série de reportages exclusifs consacrés à la frontière arméno-turque. Un périple de 268 km le long de l'une des dernières cicatrices du monde moderne, entourée de barbelées.

nombreux poids lourds immatriculés en Turquie. Signalons que malgré, la persistance du blocus imposé par la Turquie et par l'Azerbaïdjan, l'économie arménienne a enregistré une croissance annuelle de plus de 10 % entre 2000 et 2006.

Alors que la Turquie continue à nier fermement la réalité du Génocide arménien,